

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **16 décembre 2024**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Article du Règlement d'urbanisme numéro 350
1848, rue Saint-Pierre Ouest Lot : 1 298 622 Cadastre du Québec (La Providence)	- Permettre l'ajout d'une case de stationnement dans la partie de la cour avant qui empiète sur la portion située en façade du bâtiment principal.	Article 19.7.2.4

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 16 décembre 2024.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 26 novembre 2024.



Me André Cordeau
Greffier par intérim